ROUBAIX

CE SERA BEAU

La campagne électorale s'annonce sous les plus favorables auspices. Tout fait prévoir que, cette année, ce sera délicieux. Déjà l'artillerie de l'Entente organise ses batteries. Les complots de la réaction dans les silos de la Lâcheté attendent pour éclater, le moment le plus favorable. De droite à gauche, par bouffées, viennent, invisibles et sournois, les gaz asphyxiants de la calomnie, et, par endroits, pleut la mitraille des mensonges.

Ah ! les mots ! Ah ! les « on-dit » misérables, les « on-dit » infâmes, les « je l'affirme » camouflés d'encre sale, les « croyez-moi » qui s'insinuent et vous enlacent avec des mouvements de reptiles, les « j'accuse » monstrueux qui frappent, comme des coups de poignard, en plein dos !

Tous les torchons quotidiens de la réaction s'évertuent dans la vertu du mal, nécessaire pour eux comme les inquisitions. Chaque jour une nouvelle ordure trouve une plume qui l'ose écrire.

Une « Action Française », organe de l'égoïsme intégral, en est réduite à faire parler un mort, pour faire tenir à un député socialiste lillois, des propos de renlement et de trahison qui n'ont jamais effleuré ses lèvres.

Un « Journal de Roubaix » dénonce une désunion qu'il invente, souligne une scission qui ne sera pas, en dénonçant l'exclusion de socialistes qui avaient offert librement, pour des raisons personnelles, une démission librement acceptée.

La « Croix du Nord », qui déshonore le symbole dont elle veut se couvrir, veut enlacher de lucre la noble conduite d'un maire guesdiste, qui a sacrifié l'intérêt personnel à l'intérêt de la cause qu'il défend, et n'est responsable que d'avoir fait plus que son devoir.

La bataille va commencer, elle commence. Ce sera beau, beau comme la guerre. Ce sera noble, chevaleresque, splendide, comme la lutte que la Réaction commença par l'assassinat de Jean Jaurès, et qu'elle termine par celui des millions de femmes, d'enfants et de vieillards de Russie, pour la plus grande honte de la France et de l'Humanité.

Roger LUTIGNEAUX.

RENCONTRE DE DEUX AUTOS

A l'angle de la rue Inkermann, deux autos se sont rencontrées, vers midi. Il n'y a eu que des dégâts matériels. Ce sont les autos 436 i D., conduite par M. Camille Pollet demeurant à Lille, et 416 D. I. F., conduite par M. Jules Descrumeaux, rue de l'Industrie, 87.

L'ASSASSIN DE LA RUE DE L'EPEULE EST CONDAMNE A 15 ANS DE TRAVAUX FORCES

Le jeune Marcel Godart qui a, l'année dernière, tué pour la voler, Mme Jouveneau, débitante de tabac, 203, rue de l'Epeule et grièvement blessé la fille de sa victime, a comparu avant-hier devant le Jury de la cour d'assises de Versailles. Il s'est vu condamner à 15 ans de travaux forcés.

LA MANIFESTATION DE L'UNION NATIONALE DES MUTILES

La commission de l'Union Nationale des Mutilés s'est réunie mercredi soir, à 7 heures, pour fixer l'ordre de la manifestation qu'elle organise dimanche prochain 26 octobre, pour protester contre le rappel de solde alloué aux officiers et sous-officiers restés en régions envahies.

Cette protestation écrite sera portée à la mairie à un membre de la municipalité de Roubaix, par M. Pierre François, président de la société. Le cortège se fera dans l'ordre suivant : Délégations de toutes les sociétés d'anciens combattants, mutilés, veuves et orphelins de guerre, démobilisés, manifestants. Il se rassemblera à 10 heures du matin sur la place de la Liberté et se rendra à la mairie, par la rue Pierre-Motte.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE, RUE DELEZENNE

Les Anciens élèves, leurs familles, et tous les amis de l'Ecole, sont priés d'assister à l'inauguration de la plaque commémorative érigée à la mémoire des membres de l'Association morts au champ d'honneur. Cette cérémonie aura lieu dimanche 26 octobre, à 10 heures du matin dans la cour de l'Ecole. Le comité compte sur tous, pour donner aux familles de ses héros, un témoignage de reconnaissance et de sympathie digne de la grandeur du sacrifice, consenti par ceux qui ont donné leur vie pour la défense du pays et de l'humanité.

AUX PUPILLES DE LA NATION

Le Maire de la Ville de Roubaix porte à la connaissance de ses concitoyens que M. le Percepteur des Contributions du Canal-Est, rue du Moulin, 180, paiera aux ayants-droit le secours accordé aux orphelins de guerre, dans l'ordre suivant :

Certificats d'admission : numéro 1 à 150, le lundi 27 octobre ; 151 à 300, le mardi 28 octobre ; 301 à 475, le mercredi 29 octobre.

THEATRES ET CONCERTS

Samedi 25, à 7 heures, Dimanche 26, à 6 heures, deux grandes représentations du grand succès « LES JOIES DU FOYER », comédie en 3 actes, d'Hennequin. Pour les débuts de la troupe de comédie qui sera, comme la troupe de drame, impeccable, et « La GRIFFE », drame en 1 acte.

Il est rappelé que pour être certain d'avoir une place, il faut retirer ses cachets d'avance. Location ouverte chez M. Lefebvre, 78, boulevard de Belfort, Roubaix.

ETAT-CIVIL

du 23 Octobre 1919

Naissances. — Victor Lecroart, rue d'Alger, 136, c. Delattre, 8. — René Verbecke, Place du Progrès, 21. — Charles Saelens, rue Basse, 1. — Marguerite Quartier, rue de Menin, c. Verbeck, 2. — André Delvarre, rue Victor-Hugo, 2. — Georgette Demangeon, rue Franklin. — Simonne Despae, rue de Tourcoing, bée avenue Julien-Lagache.

Décès. — Camille Vanoost, 73 ans, rue de la Paix, c. Guillaume-Lefèvre, 20.

TOURCOING

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Loi du 3 octobre 1919

Le Maire de la ville de Tourcoing nous prie d'informer les électeurs que les demandes en inscription reçues en vertu de la loi du 3 octobre 1919 sont déposées au secrétariat de la Mairie (service des élections) où ils peuvent en prendre connaissance.

EXPULSION D'UNE INDESIRABLE

Par arrêté ministériel en date du 16 courant, la nommée Marie Dezin, 31 ans, demeurant à Tourcoing, rue Achille Testelin, cour Wicart, a été expulsée du territoire et confiée aux gendarmes du Mont-à-Leux.

La demoiselle s'était montrée avec les boches, pendant l'occupation, d'une amabilité déplacée.

ARRESTATION POUR IVRESSE

Le nommé Eugène Delbarre, 40 ans, chauffeur d'auto, demeurant à Tourcoing, rue d'Avesnes, 36, rencontré en état d'ivresse, a été reconduit au violon.

QUI A PERDU ?

Mlle Simone Florin, 18 ans, rue du Gymballe, 19, a trouvé au bureau des charbons (salle des fêtes) la somme de 11 fr., 2 billets de 5 francs et 1 billet de 1 fr., qu'elle tient à la disposition du propriétaire.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, place Sébastopol. — Vendredi 24 octobre 1919. — Secteur 1, cartes grises, de 8 à 9 heures ; cartes roses, de 9 à 10 heures.

Secteur 2, cartes grises, de 10 à 11 heures ; cartes roses, de 11 à 12 heures.

Secteur 3, cartes grises, de 2 à 3 heures ; cartes roses, de 3 à 4 heures.

Secteur 4, cartes grises, de 4 à 5 heures ; cartes roses, de 5 à 6 heures.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Syndicat du Bâtiment et des Travaux Publics

Vu la grève générale qui doit être effective ce matin, aucune exception n'est faite pour n'importe quel corps de métier du Bâtiment et des Travaux publics, tous devront assister cet après-midi, à 3 heures, à la réunion qui se tiendra grande salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Même les ouvriers travaillant pour les coopératives ouvrières doivent cesser le travail.

Section des Plombiers, gaziers, zingueurs, couvreurs. — Réunion ce matin 24 octobre, à 10 heures, au siège, 32, rue de la Clef. Formation d'un comité de grève.

Section de Quesnoy. — Assemblée pour tous les ouvriers de la section, à 5 heures ce soir. Tous devront y assister par le fait de la grève générale du Bâtiment et des Travaux publics.

Pour les ouvriers du gaz. — Assemblée pour tous, samedi 25, à 6 heures du soir, rue de la Clef, 32. Présence indispensable.

Dans l'Imprimerie

LES GREVISTES OBTIENNENT SATISFACTION. — LE TARIF EST ACCEPTÉ. — LA REPRISE DU TRAVAIL AURA LIEU AUJOURD'HUI.

Hier matin, les grévistes étaient tous rassemblés à la Bourse du Travail et avaient à se prononcer sur une nouvelle proposition patronale qui avait été faite la veille aux délégués ouvriers.

Au bureau, avaient pris place les camarades Duflot et Dumoulin, des papetiers et lithographes, et, la séance ouverte, la parole est donnée au camarade Masson, des typographes, qui devait faire l'exposé de la situation et donner connaissance de la proposition des Maîtres-Imprimeurs.

Les paroles prononcées retinrent l'attention soutenue de tous les grévistes qui comprenaient que la proposition faite par leurs patrons était vraiment susceptible de leur donner toute satisfaction.

Masson fit une péroraison qui mit en lumière les avantages obtenus.

L'auditoire applaudit vivement et vota à l'unanimité moins quelques voix, l'ordre du jour suivant :

Les ouvriers et ouvrières de l'Imprimerie, actuellement en grève pour l'obtention de l'intégralité du tarif proposé ;

Considérant que ce tarif n'ayant rien d'exagéré et qu'il y a lieu de laisser subsister toutes les catégories qui y sont inscrites ;

Considérant qu'il est bien entendu que les ouvriers pour lesquels le classement en catégorie n'a fait et ne fait aucun doute — comme ceux qui ont obtenu actuellement satisfaction — devront obtenir de suite le salaire supérieur au minimum accepté ;

S'inspirant de la nouvelle proposition patronale qui leur donne satisfaction sur le prix de base réclamé, mais qui désire la précision des catégories ;

Déclarent accepter la discussion sur les catégories, discussion qui devra aboutir définitivement à une entente générale avant le 30 novembre prochain ;

Confiants dans leurs représentants, les ouvrières et ouvriers de l'Imprimerie leur donnent tout pouvoir pour la réunion qu'ils doivent avoir ce matin avec les Maîtres-Imprimeurs ;

Se séparent aux cris de : Vive la Fédération de l'Imprimerie.

A l'issue de cette réunion, les délégués ouvriers se rencontrèrent avec les Maîtres-Imprimeurs au « Coq Lillois ».

Un échange de vues mettant en lumière tous les points intéressants eut lieu dans cette réunion mixte et, dans l'après-midi, les patrons envoyèrent leur acceptation formelle.

L'après-midi, les grévistes eurent une nouvelle réunion et la reprise du travail fut votée après les explications fournies par Masson, des Typographes.

Il reste absolument entendu, d'après l'ordre du jour accepté par les ouvriers et par les patrons, que les catégories d'ouvriers lithographes, papetiers, typographes et imprimeurs restent entières et qu'elles seront bien délimitées sous peu, mais que les salaires inscrits au tarif seront payés dès maintenant, qu'ils soient de 2.75, 2.50, 2.25 ou 2 fr. l'heure.

Par conséquent, les satisfactions obtenues sans grève lundi matin sont fortifiées et définitivement maintenues.

— Une réunion des ouvriers des équipes des journaux a eu lieu également hier après-midi

Masson donna le compte rendu de l'entrevue qu'eurent les Directeurs des journaux et les délégués du Syndicat ouvrier avec le Préfet du Nord au sujet du taux des annonces légales

Les Directeurs de journaux ayant eu, à l'issue de cette entrevue, une réunion mixte, dans laquelle les délégués ouvriers donnèrent leur avis sur la rédaction d'un accord qui devait être envoyé au Syndicat des Typographes.

La missive qui devait sanctionner cet accord fut lue et commentée par Masson et par les intéressés, et il fut décidé qu'une lettre accusant réception des conditions stipulées serait envoyée en mettant quelques précisions nécessaires, indispensables même.

C'est à l'unanimité des ouvriers des équipes des journaux que les termes et l'envoi de cette lettre furent décidés.

En conclusion, la grève de l'imprimerie se termine aujourd'hui, et nous pouvons enregistrer une nouvelle victoire ouvrière, due à la solidarité des travailleurs et à la force syndicale.

***

Dimanche matin, à dix heures, à la Bourse du Travail, il sera procédé au paiement des indemnités aux grévistes qui devront se présenter pour signer la feuille d'émargement.

— Aujourd'hui, à 18 heures 30, Bourse du Travail, réunion du Comité des Lithos-Papetiers.

Syndicat des ouvriers boulangers

LES PATROUILLES POUR EMPÊCHER LE TRAVAIL DE NUIT

Dans notre assemblée générale de dimanche dernier, il a été décidé à l'unanimité des membres présents que tous les moyens seraient pris pour supprimer le travail de nuit et de ne commencer qu'à quatre heures du matin ; il fut également décidé de faire des rondes par des équipes de plusieurs syndiqués volontaires, d'arrêter et conduire au poste de police tous les ouvriers boulangers se rendant au travail avant quatre heures (ce droit nous est conféré par l'arrêté du Maire interdisant le travail de nuit). Ce matin jeudi, une première tournée a été faite et les ouvriers des boulangeries ci-contre ont été arrêtés et empêchés d'aller au travail avant quatre heures : Depléchin, rue des Postes ; Lobry, rue Manuel ; Lamotte, Quatre-Chemins ; Pottier, rue Henri Kolb.

Nous faisons de nouveau appel à tous les camarades, de venir dénoncer au syndicat toutes les boulangeries à leur connaissance, qui commencent avant quatre heures du matin ou qui ne paient pas le salaire au tarif.

Pour la première fois aucune mesure de police n'est intervenue parce que les ouvriers n'ont pas été conduits au poste de police, mais nous continuerons nos rondes et nous prendrons, à l'avenir, des mesures plus énergiques en faisant dresser contravention aux ouvriers comme aux patrons.

Que tout le monde sache bien que 80 % des ouvriers boulangers sont malades-tuberculeux à cause du travail de nuit. La vie de l'ouvrier boulanger est une véritable vie de parias, d'esclaves, toujours la nuit au travail parfois jusque 15 et 16 heures, sans une minute d'arrêt, sans même avoir le temps nécessaire pour prendre ses repas. Quand il y a un jour de fête, c'est au fournil qu'il s'amuse, car ces jours-là il y a plus d'ouvrage qu'en temps ordinaire. Voilà pourquoi les ouvriers exigent la suppression du travail de nuit, et le repos hebdomadaire, mais les patrons sont assez inhumains pour refuser ces revendications, après cependant les avoir acceptées pour obtenir l'augmentation du pain.

Nous prévenons donc de nouveau le syndicat patronal que, s'il s'obstine à ne pas nous donner satisfaction sur le salaire comme sur la suppression du travail de nuit, nous allons nous adresser à la C. G. T. et à la Bourse du Travail et, d'un commun accord faire les démarches nécessaires au Ministère du Ravitaillement, où les patrons ont formulé toutes leurs promesses, pour rétablir l'ancienne taxe sur le pain. Nous voulons que toutes les promesses soient exécutées, ou rien.

Le secrétaire : **Marcel Baeide.**

La Grève des Midinettes

Les midinettes continuent avec opiniâtreté leur mouvement. Les patrons se réuniront ce soir à 7 heures, 104, rue de l'Hôpital-Militaire, à la suite de cette réunion la commission mixte sera convoquée chez l'inspectrice du travail. Que sortira-t-il de cette entrevue ? Quoi qu'il en soit les midinettes sont décidées à maintenir leur point de vue dans son intégralité.

ECHO DE LA GREVE DES TAILLEURS POUR HOMMES

La grève des tailleurs pour homme a pris fin hier sauf pour une seule maison qui ne tardera vraisemblablement pas à suivre l'exemple des autres.

Cette grève qui se termine si heureusement a un résultat imprévu celui de faire connaître au Syndicat que nombre de patrons demandent, à l'heure actuelle des ouvriers.

En conséquence les tailleurs, apprêteurs, etc. qui désireraient trouver du travail au tarif syndical peuvent se présenter à la permanence du Syndicat, 6, rue St-Sauveur.

LES FONCTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS MUNICIPAUX SONT UNANIMES dans LEURS JUSTES REVENDICATIONS.

Les fonctionnaires las d'être leurrés dans leurs justes revendications, continuent à mener une action des plus intense pour obtenir enfin satisfaction.

La réunion tenue hier soir à la « Ville de Bruxelles », en fut un vibrant témoignage.

Dans la matinée, les délégués des travailleurs fonctionnaires municipaux, accompagnés des délégués des fonctionnaires de l'Etat, de l'Enseignement, etc., ont fait une démarche à la Préfecture. Reçus en l'absence du Préfet par le Secrétaire général, ils lui ont exposé leurs desiderata.

Aux revendications précises et nettement posées — principalement en ce qui concerne les avances faites en France libre aux fonctionnaires municipaux mobilisés et concernant les ordres donnés aux receveurs municipaux d'en effectuer la retenue sur leur traitement actuel, le Secrétaire général ne put qu'arguer d'ordres ministériels.

Les délégués lui firent remarquer précisément que pour certaines catégories, les P.T.T. particulièrement, il a été sursis à la mesure.

Les délégués furent ensuite reçus à la Mairie par MM. Crépy-Saint-Léger, Rémy et Laurenge adjoints au Maire. Aux mêmes revendications formulées, M. Crépy-Saint-Léger promit d'intervenir près le Préfet afin de faire surseoir tout au moins au paiement immédiat de ces « redevances ». Attendu que si la Ville a payé en entier le traitement de ses employés, ceux-ci par contre, n'ont pas touché l'allocation militaire.

Après l'exposé des démarches faites jeudi les délégués ont été, après plusieurs interventions énergiques, confirmés dans leur mandat à l'unanimité.

Une délégation de Roubaix est venue affirmer la solidarité des fonctionnaires Roubaisiens à leurs camarades de Lille.

L'ordre du jour a été ajourné, d'autres démarches ayant été envisagées. La réunion a pris fin après une intervention de Mme Deghillage, réclamant une pression constante dans les réunions électorales prochaines en vue d'intéresser les candidats aux justes revendications des fonctionnaires.

Cette intervention a été saluée par les acclamations de l'assemblée.

AUX OUVRIERS ET OUVRIERES DES TISSAGES, AUX DELEGUES D'ATELIER

Le personnel des tissages a hâte de toucher la rétroactivité et d'autre part de voir appliquer dans l'usine le tarif qui permettra ainsi de juger si l'on pourra arriver aux salaires basés sur les prix consentis par les patrons.

Qu'on prenne patience encore quelques jours, car la commission est, de ce jour, occupée à la signature du contrat. C'est pourquoi, nous invitons tous les délégués des tissages à assister à la réunion qui aura lieu samedi 25 octobre, à 15 heures, au siège du Syndicat, 186 bis, rue de Paris.

Rapport de la Commission mixte.

Rapport des délégués sur les ateliers dont ils sont mandatés.

P. S. — Dans cette réunion des délégués des tissages, il sera donné connaissance du contrat de travail élaboré par la Commission mixte et qui doit être signé lundi 27 octobre, à 10 heures du matin, à la Préfecture, par les ouvriers et les patrons.

Les délégués H. HUYGHE et A. BAUCHE.

DANS LA FILATURE DE COTON

Une quête de solidarité en faveur des grèves en cours a été faite à la Société Cotonnière Lilloise, Bâtiment n. 2, et qui a rapporté la somme de quatre-vingt-trois francs soixante centimes.

Le Secrétaire : A. BAUCHE.

A ALLENNES-LES-MARAIS

LETTRE OUVERTE A M. LABBE, DES T. P. U. A LILLE

Monsieur Labbé,

Ce qui se passe dans les T. P. U. de notre commune est déplorable. Cent trente ouvriers employés aux travaux ont été jetés sur le pavé, sans être avertis huit jours à l'avance, sous prétexte que le travail est terminé.

Nous pouvons vous assurer, Monsieur, que cela est inexact. N'est-ce pas malheureux de voir les ouvriers condamnés au chômage par l'insuffisance des patrons ainsi que des pouvoirs compétents.

Nous avons, pour gagner notre pain, été obligés de souscrire des contrats à la tâche.

Messieurs de la Reconstitution, ayez un peu de pitié ! N'obligez pas ces ouvriers à chômer par votre faute ; songez qu'ils ont des enfants à nourrir. Et puis, la plupart d'entre nous sont des poilus qui ont versé leur sang pour la Patrie. Je crois qu'ils ont droit à un peu de reconnaissance. Et ces pauvres vieux qui ont souffert pendant quatre ans de la barbarie allemande, n'ont-ils pas droit, eux aussi, à la sympathie des Pouvoirs publics ?

Vous ne voudrez pas, Messieurs, nous et nos familles, nous laisser souffrir de la faim cet hiver.

Avec un peu de bonne volonté, vous pouvez assurer du travail aux ouvriers.

Pour la Commission Syndicale :

Le Délégué : MENDUE Louis.

DEMANDEZ A TOUS NOS VENDEURS

Le DROIT des SINISTRÉS

Conseils pratiques et Etude de la Loi sur la Réparation des Dommages causés par les faits de guerre, par **Paul DECON**, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Douai, et **Léon HOFFFIER**, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Douai

Edition du REVEIL DU NORD, brochure de 40 pages. Prix : **50 centimes**

En vente dans nos bureaux, 186 bis, rue de Paris, à Lille, et chez nos principaux dépositaires.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

CHAMBRE SYNDICALE DES PRESSEURS ET PRESSEUSES EN CONFECTIONS DE LILLE ET ENVIRONS.

Les membres de cette organisation sont invités à assister à la réunion générale ordinaire de leur syndicat, laquelle aura lieu le vendredi 24 courant à 6 h. 1/2 précises du soir, à la « Ville de Bruxelles », 19, rue du Molinel, à Lille.

Ordre du jour : « Adhésions, procès-verbaux, correspondance ; compte-rendu du Congrès de Lyon ; compte-rendu de la délégation à Roubaix ; au point de vue intersyndical de l'Habillement de Lille ; concernant les presseuses ; rapport moral et financier ; rapport des délégués au S. O. H. ; placement de notre caisse ; apprentissage ».

Vu l'importance de l'ordre du jour, tous se feront un devoir d'assister à cette réunion.

Le Secrétaire : BLANDEL.

ASSOCIATION AMICALE DES DOUBLEURS EN CONFECTIONS DE LILLE ET ENVIRONS. — Vendredi 24 courant, à 6 heures 30 précises du soir, assemblée générale au siège de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis. — Ordre du jour très important. — Présence indispensable de tous.

LA COMMISSION.

SECTION DES EMPLOYES DE LA RECONSTITUTION. — Tous les employés attachés aux services de la Reconstitution sont convoqués à la réunion organisée à leur intention vendredi 24 octobre, à 7 heures précises, au siège, 23, rue de Fives.

CONVOCATION. — Les membres de la Commission administrative sont priés de ne pas manquer d'assister à la réunion du dimanche 26 octobre, à 10 heures 30, au siège.

CHAUFFEURS ET COCHERS DE PLACE

Aujourd'hui vendredi, 24, aura lieu, à 20 h. et demie, au siège, 10, Grand'Place, une grande réunion syndicale des chauffeurs et cochers de place.

Ordre du jour : « Renouvellement de la commission : questions diverses ».

Présence indispensable pour tous les syndiqués ou non syndiqués.

Le Secrétaire : J. LAPORTE.

SAMEDI

SYNDICAT DES OUVRIERS JARDINIERS

Assemblée générale samedi 23 octobre, à 7 h. du soir. Estaminet de la Ville de Bruxelles, rue du Molinel.

Ordre du jour : Création de délégués de quartier. Perception.

Le camarade Dujardin recevra les cotisations.

Le secrétaire : D. WATRELOS.

DIMANCHE

SYNDICAT DES OUVRIERS DE BRASSERIE ET MALTERIE

Assemblée générale et indispensable dimanche 26 courant à 3 h. de l'après-midi, à la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Ordre du jour : Situation financière du trimestre. Paiement des cotisations du mois d'octobre. Questions urgentes à discuter.

Tous les camarades se feront un devoir d'y assister.

Le secrétaire : E. BRESSINCK.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE

SECTION DES MONTEURS DE CHAUFFAGE CENTRAL. — Dimanche 26 octobre 1919, à neuf heures et demie du matin, salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 23, assemblée générale. — Communications importantes.

DANS LE BATIMENT

SECTION DES LATTIERS. — Assemblée générale dimanche 26 octobre, à 10 heures du matin, 32, rue de la Clef. — Etant donné l'importance de l'ordre du jour, tous les membres se feront un devoir d'y assister.

LUNDI

A LA MADELEINE

TISSAGE SCRIVE-THIRIEZ

Lundi soir, à 5 heures, réunion des ouvriers et ouvrières du tissage Scrive, salle du Coin d'Or, rue de Marquette, avec le concours du camarade HUYGHE.

Ordre du jour : Examen des concessions faites par les patrons. — Syndicat. — Mesures à prendre. — Signature de la convention.

PARTI SOCIALISTE

A LILLE

LE GRAND MEETING SOCIALISTE de Dimanche

Dimanche 26 octobre, à deux heures et demie de l'après-midi, grande conférence publique et contradictoire, 15, rue Léon Gambetta, sous la présidence de DELORY, assisté des candidats du Parti Socialiste aux élections législatives.

Avec le concours des citoyens : SEMBAT, GACHIN, BRACKE, RENAUDEL.

Ordre du jour : Les élections législatives et le Parti Socialiste.

***

Au cas où la salle serait trop petite pour contenir tous les auditeurs, la commission administrative de la section Lilloise a pris des dispositions, pour que conformément à la loi, les orateurs puissent parler place de la République.

On nous informe que la section lilloise du Parti Socialiste avait adressé à l'administration municipale une demande pour obtenir la salle du Palais Rameau.

M. Brackers d'Huguo, adjoint, faisant les fonctions de Maire, a répondu par un refus.

AUX MEMBRES DU COMITÉ DU VIEUX-LILLE, 11, rue du Marché-aux-Bêtes

Camarades,

Vous êtes priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu le samedi 25 octobre, 1919, à 7 heures 30 du soir.

Ordre du jour très important.

Causerie par le camarade Roger Salengro, qui traitera sur l'actualité.

Vu l'importance de l'ordre du jour, que chacun se fasse un devoir d'y assister.

Le Secrétaire : Louis PEETERS.

COMITE DE MOULINS-LILLE

Réunion des membres samedi, à 7 heures 30 précises. Notre collaborateur R. Lutigneaux fera une causerie sur la « Révolution russe ».

Le Secrétaire : Gustave OMBROUCK.

JEUNESSE SOCIALISTE LILLOISE

Assemblée générale, samedi 25 octobre 1919, à 8 h. 30 précises du soir, au siège provisoire, 42, rue d'Arcole, estaminet de « La Gaîté ».

Ordre du jour : Formation des équipes de Foot-Ball. — Cotisations. — Lecture des statuts. — Propagande.

Le secrétaire : A. ROUSSEAU.

Réunion de la commission à 8 heures précises. Présence indispensable.

A LA MADELEINE

La Section Madeleinoise du Parti socialiste organise pour le dimanche 26 octobre, à 5 heures du soir, estaminet Louis Durand, 30, rue du Quai, une réunion publique et contradictoire, sous la présidence du camarade Charles Plateau, avec le concours des citoyens E. Fournier, E. Lebreton, Delphin Dumont, délégués de la Section.

Ordre du jour : Les élections municipales. — Programme du Parti.

A LAMBERSART

Dimanche 26 octobre assemblée générale de la section au siège estaminet de la Petite de Pallie, Grande Route, Canteleu.

A l'ordre du jour : Les élections législative, cantonale et municipale.

A l'issue de la réunion vote pour la désignation des candidats aux élections municipales.

La commission se réunira à 4 heures.

L'assemblée générale à 5 heures. Pour les deux réunions prière d'être exact.

Il est du devoir de tous d'assister à la réunion vu l'importance de l'ordre du jour.

Le secrétaire : D. WATRELOS.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Assemblée générale le samedi 25 octobre 1919, à 7 h. 30 du soir, salle de l'Union, 47, rue Jean-Jaurès.

Ordre du jour : Elections législatives, mesures à prendre ; Elections municipales, désignation définitive des 27 candidats ; Elections cantonales et d'arrondissement, désignation des candidatures ; Manifestation de la Toussaint, conférence Paul Faure.

Présence indispensable.

Le secrétaire : HUYGHE.

La Commission administrative se réunira le même jour, une heure avant, au siège, chez Duhamel.

A MARQUETTE

Les membres de la section sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu samedi 25 octobre prochain, à 7 heures 1/2 du soir, au siège de la section.

Cette réunion étant très intéressante au sujet de la désignation des candidats aux futures élections municipales il est du devoir de tous d'y assister. Se munir de la carte car seuls les membres du Parti seront admis dans la salle.

Le secrétaire : Alexandre DENHAERYNCK.

A HELLEMMES

Samedi 25 octobre 1919, à 7 h. 1/2 du soir, assemblée générale extraordinaire de la section, au siège, 35, rue Sadi-Carnot, Hellemmes.

Ordre du jour : Désignation des candidats pour les élections municipales.

P.S. — Les commissions administratives et électorales sont priées d'être présentes à 7 heures précises.

A EMMERIN

Les membres de la Section sont convoqués pour le dimanche 26 octobre, au siège, chez Dumoulin Willems, à 6 heures précises

Ordre du jour : Conférence du 1er novembre et élections législatives et municipales. — Présence indispensable.

A TEMPLEUVE

La Section du Parti Socialiste de Templeuve organise lundi prochain, salle Dubus-Delzenne, à 7 heures du soir, une conférence publique et contradictoire, par le citoyen Lebas, maire de Roubaix.

Les personnes qui désirent adhérer au groupe pourront s'inscrire avant et après la conférence.

A PHALEMPIN

Les membres de la Section du P. S. sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu le dimanche 26, à 6 heures du soir, au siège.

Ordre du jour : Questions diverses et cotisations.

Lundi 27, à 6 heures du soir, grande conférence publique et contradictoire chez le camarade Testin Favier, avec le concours assuré du citoyen Arthur Laurent, conseiller municipal de Wahagnies.

Ordre du jour : Les élections et le Socialisme.

Tous les électeurs Phalempinois se feront un devoir de venir écouter le dévoué citoyen Laurent.

Pour la Section :FAVIEN.

LIBRE-PENSÉE

LIGUE TESTAMENTAIRE DU FAUBOURG DE VALENCIENNES. — Tous les membres de la Ligue testamentaire du Faubourg de Valenciennes doivent se rendre en grand nombre à l'assemblée dimanche 26 octobre, à quatre heures du soir, chez Paul Darras, rue du Faubourg de Valenciennes.

Ordre du jour. — Arrivée prochaine à Lille de notre ancien délégué Bronchart ; Manifestation au cimetière de l'Est.

Le secrétaire : **Albert Ravaux.**

A ROUBAIX

OUVRIERS ET OUVRIERES DE LA BONNETERIE

Une réunion générale des ouvriers et ouvrières de la bonneterie, de Roubaix et de Tourcoing, aura lieu dimanche prochain 26 octobre, à 10 h. du matin, estaminet du « Jeu du Pôt » à la Tossée, à Tourcoing, à la limite des deux villes.

Le camarade Henri LEFEBVRE, secrétaire du Syndicat Textile de Roubaix prendra la parole.

A TOURCOING

PARTI SOCIALISTE

REUNION GENERALE DE LA SECTION DE TOURCOING

Une réunion générale du Parti aura lieu samedi prochain 25 octobre, à 7 heures du soir, à la Maison du Peuple.

A l'ordre du jour : Ratification de la liste des candidats aux élections municipales.

***Ah ! cette Migraine.**

Elle vous importune tous les jours et vous en cherchez la cause? Ne cherchez pas, c'est tout trouvé, vous êtes un constipé. Vous avez laissé prendre à vos intestins des habitudes funestes. Mais, laissez faire, la SCAVULINE arrangera tout ça. C'est un purgatif-laxatif suivant la dose. C'est aussi une bonne chose. Sans mauvais goût, sans odeur, aussi agréable à prendre qu'un bonbon de confiseur. Ce sera votre dernière pensée du jour avant de vous coucher. La Scavuline travaillera pendant que vous rêverez et au matin, vous serez satisfait !

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Balle, Paris, Frs 3.- la boîte, plus Fr. 0.30 timbre-taxe par boîte, pour nombreuses purgations.

Théâtres, Cinémas et Concerts

AU THEATRE MUNICIPAL « L'AVENTURIERE »

C'est devant une salle comble que la tournée Zeller a donné, hier soir, au Théâtre Municipal, une représentation de « L'Aventurière », d'Emile Augier.

Le rôle principal de cet ouvrage, lequel a conservé tout son intérêt et sa saveur, celui de Dona Clorinde, était tenu par Mme Robinne, de la Comédie-Française. Cette artiste s'y montra admirable. Mme Robinne, douée des meilleurs moyens physiques, obtient les plus gros effets de la façon la plus simple et sans les rechercher. Ses jeux de physionomie extrêmement expressifs, sa diction impeccable, ont contribué à en faire l'une des meilleures actrices de notre époque. On l'applaudit beaucoup.

A côté d'elle, il nous faut citer au premier plan, M. Hervé, un Fabrice de belle allure et de grande autorité, puis M. Jean Coste qui, fut un Annibal original et amusant.

En Monte-Prade, M. Raoul Henry se montra mieux que correct, M. Clarioud (Horace) et Mlle Marcy (Célie) complétèrent à ravir un ensemble irréprochable.

Le public se retira enchanté de l'excellente soirée qu'il venait de passer.

Et ceci prouve une fois de plus qu'il n'est point besoin de vaudevilles plus ou moins idiots ou indécents pour l'intéresser ou l'amuser. — C. P.

« Le Loustic »

Après plus de 500 représentations à Paris, « Le Loustic », le joyeux vaudeville de MM. Eugène Joullet et Benjamin Rabier qui, pendant de longues soirées, fit la joie des spectateurs du Théâtre Cluny, commence maintenant son tour de France. Cette pièce, d'une haute fantaisie et d'un comique inénarrable, sera présentée au Théâtre Municipal par la Société des grandes tournées parisiennes les 27 28 et 29 octobre.

MATINÉE CLASSIQUE. — Le second de la série des spectacles de M. Pierre Bertin qui aura lieu, comme d'habitude, dans la salle de la Société Industrielle, dimanche 26, à 3 heures, sera particulièrement remarquable. Il se composera du **Malade imaginaire**, la célèbre comédie de Molière, et de **Il ne faut jurer de rien**, les trois actes ravissants d'Alfred de Musset, dans lesquels M. Pierre Bertin jouera l'un de ses rôles préférés.

Les places se louant rapidement pour ce beau spectacle de famille, il est prudent de les retenir au plus tôt.

UN PROCES EN PERSPECTIVE

M. De Villers, qui exerça les fonctions de directeur du théâtre provisoire jusqu'au 1er octobre dernier, a l'intention d'intenter un procès à la ville, dont l'administration l'a évincé définitivement de la direction, au profit de M. Bourdette, directeur actuel dudit Provisoire.

M. De Villers, qui serait soutenu dans les opérations judiciaires qu'il compte engager incessamment, par le syndicat des directeurs de théâtres parisiens, a pour avocat, Me Coulon, de la Cour d'appel de Paris et pour avoué, Me Jassar, de Lille. On ne sait encore devant quel tribunal — civil ou de commerce — M. De Villers a l'intention de présenter sa demande de dommages et intérêts.

Ces derniers, nous a-t-on certifié, s'élèveraient à une somme assez importante.

AU GRAND CIRQUE PARISIEN

Poursuivant l'énumération des attractions sensationnelles qui tiennent l'affiche, en ce moment, au Grand Cirque Parisien, nous devons retenir l'attention de nos lecteurs sur le numéro présenté par Fred et Rick. Ces intrépides acrobates font frémir, chaque soir, toute la salle par leur vertigineuse « Glissade de la Mort », qui reste, croyons-nous, unique dans le genre de ces exercices téméraires. Encore une fois, ce sont des artistes qu'il faut aller applaudir sans tarder, car avec toute la troupe actuelle, ils nous quitteront jeudi soir pour faire place à une compagnie nouvelle et non moins talentueuse.

PRINTANIA

.... 5, RUE D'AMIENS, 5 ....

Du vendredi 24 au samedi 30 octobre

:: :: :: CINE JOURNAL, Actualités :: :: ::

- DIX MINUTES AU MUSIC-HALL -

:: :: :: Acrobates, Jongleurs, Haute Ecole :: :: ::

CHANSONS FILMÉES

RUY BLAS, de Victor-Hugo

avec Albert LAMBERT, de la Comédie-Française

:: :: :: AMOUR... AMOUR, comédie :: :: ::

Tous les jours deux séances 3 h. et 8 h.

THÉATRE DE L'UNION

Car C. RUE D'ARRAS Car V.

Tous les jours, en Soirée, à 7 h. 1/2.

En Matinées